



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



15028248



Division LIEGE

10 FEV. 2015

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 20/02/2015 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : BE 471.495.521

Dénomination

(en entier) : **ANTICIP CONSULT**

(en abrégé) :

Forme juridique : société privée à responsabilité limitée

Siège : 1, rue LAVAUX - 4130 ESNEUX - BELGIQUE

(adresse complète)

**Objet(s) de l'acte : DEMISSION DU GERANT ACTUEL, NOMINATION DU NOUVEAU GERANT,
MODIFICATION DE L'ACTIONNARIAT**

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 05 FÉVRIER 2015

BUREAU

Le bureau est ouvert sous la Présidence de LEKEU Léon, gérant

Le Président choisit comme secrétaire et comme scrutateur(s), Mme DUSSART Valérie.

CONVOCATION ET VALIDITE

Tous les membres étant présents, l'assemblée se reconnaît valablement constituée et apte à délibérer sur l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR:

1. Démission du gérant actuel
2. Nomination du nouveau gérant
3. Modification de l'actionariat

ASSEMBLEE ET RESOLUTIONS

1. Nous soussignés LEKEU Léon, gérant de la société Anticip Consult srl et titulaire de 129 parts, LEKEU Magali, titulaire de 19 parts, MIESSE Geneviève, titulaire de 19 parts et DUSSART Valérie, titulaire de 19 parts, représentant valablement tous les actionnaires de l'entreprise, acceptons par la présente la démission du gérant actuel, LEKEU Léon, à dater du 31 décembre 2014.

2. Est désigné en qualité de gérant non statutaire, pour une période illimitée, Madame DUSSART Valérie qui déclare accepter. Elle est nommée à dater du 1^{er} janvier 2015 jusqu'à révocation et peut engager valablement la société sans limitation de sommes. Son mandat est exercé gratuitement.

3. La présente assemblée générale acte la cession de cent dix parts (110) de LEKEU Léon, dix-neuf parts (19) de MIESSE Geneviève et dix-neuf (19) parts de LEKEU Magali à DUSSART Valérie : cent dix parts (110), et JUCHMES Roland : trente-huit parts (38), à la date du 1^{er} janvier 2015, suivant la convention sous seing privé établie entre eux. Le livre des actionnaires est actualisé à l'issue de la présente AGE.

La répartition des parts est la suivante :

NOM DE L'ACTIONNAIRE	Initiale	Au 1 ^{er} janvier 2015
MIESSE Geneviève	19	0
LEKEU Magali	19	0
LEKEU LEON	129	19
DUSSART Valérie	19	129
JUCHMES ROLAND	0	38
TOTAL PARTS SOCIALES	186	186

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. Les membres signent le présent procès-verbal.

Fait au siège social, le 5 février 2015

Dussart Valérie

Léon Lekeu

Geneviève Miesse

Magali Lekeu

Roland Juchmès

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature